

**Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine
27 avril 2021**

Biodiversité 2030, bifurquer vers une société sobre !

L'année 2021 est ponctuée de grands évènements internationaux et nationaux censés marquer un tournant dans la lutte pour une meilleure protection de la biodiversité : One Planet Summit en janvier, célébration du jour de la Terre en avril, journée internationale de la biodiversité en mai, congrès mondial de la nature à Marseille en septembre, Conférence de l'ONU sur la biodiversité - COP15 en octobre... Dans ce contexte, le Ministère de la transition écologique élabore sa stratégie pour la biodiversité en 2030 et a invité les CESER à y contribuer.

Convaincu que la préservation de la biodiversité est essentielle et ayant traité la question dans différents rapports, le CESER s'est rapidement mobilisé pour proposer sa contribution en avril 2021. Car la crise sanitaire que nous traversons est un symptôme de l'alarmante crise de la biodiversité, l'effondrement de la biodiversité nous rend malades !

Constatant le relatif échec des engagements et des politiques précédentes le CESER s'interroge en préalable sur la capacité de la future stratégie à répondre aux enjeux posés. De même, le cadre très restreint de la consultation interroge sur l'ambition réelle d'une démarche participative et sur la mesure des enjeux dont il est question. Les propositions d'orientation pour la Stratégie Nationale de la Biodiversité du CESER se déclinent en deux ambitions :

- Faire de la biodiversité une priorité, au même titre que la lutte contre le changement climatique en articulant ces deux enjeux de nature différente mais croisés.
- Bifurquer vers une société sobre à tous les niveaux : énergétique, technologique, de consommation des ressources, de consommation de l'espace, dans les déplacements, etc...

La sobriété est un levier incontournable pour enrayer la perte de biodiversité et s'inscrire dans les trajectoires de réalisation des objectifs climatiques. C'est par exemple en n'artificialisant pas une parcelle, en n'utilisant pas de produits particulièrement polluants, en n'émettant pas de gaz à effet de serre, en ne consommant pas de ressources minérales,... qu'on pourra limiter à la source les causes de destruction de biodiversité. Ce principe peut se traduire très concrètement dans les politiques nationales et régionales ; c'est l'exercice auquel s'est livré le CESER en formulant 17 propositions. A l'heure où une très large partie de l'humanité est soumise aux effets systémiques d'une pandémie, il ne faut pas faire l'impasse sur les relations établies entre les enjeux de protection de la biodiversité et ceux de protection de la santé. L'initiative « One Health », une seule santé, propose de penser ensemble santé humaine, santé animale et santé des écosystèmes. L'idée est de bien vivre avec la nature et en valoriser les bienfaits pour l'être humain et la société.

Cette contribution constituera le socle du travail à venir du CESER sur la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine au moment où, la Préfète de la Région et le Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine lancent à leur tour une concertation pour un plan d'action régional collectif en faveur de la Biodiversité.

**CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL**

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77

Pour plus d'informations
contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr